



Assurance auto refuse de prendre en charge mes réparations

Par **karim b**, le **13/05/2013** à **13:06**

Bonjour, je suis assuré au maximum et mon assurance refuse de prendre en charge les réparation sur mon véhicule qui a été inondé d'eau de pluie suite a l'obstruction des évacuation par des feuille d'arbre car le vehicule est resté stationnait 15 jours sans bouger. Que faire? merci

Par **chaber**, le **13/05/2013** à **14:14**

bonjourrrnil faut d'abord relire les conditions générales de votre contrat automobile, notamment les garanties incluses et leurs définitions.rnrnLa garantie Dommages accidentels (tous risques) prévoit généralement un choc contre un corps fixe ou mobile, ce qui n'est pas le cas.rnrnLes infiltration d'eau de pluie sont-elles prévues?